



Fondation reconnue d'utilité publique  
habilitée à recevoir dons et legs



Paris, le 09 octobre 2006

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Mise en place d'une plate-forme commune de dépôt de la production scientifique

#### La recherche publique française s'organise

L'ensemble des Universités et des Grandes Ecoles par l'intermédiaire de leurs Conférences, et 8 organismes de recherche, le CEMAGREF, le CIRAD, le CNRS, l'INRA, l'INRIA, l'Inserm, l'Institut Pasteur et l'IRD, viennent de signer en 2006 un protocole pour la mise en place d'une plate-forme commune de dépôt de la production scientifique. Cela constitue un engagement sans précédent de la part d'institutions nationales pour favoriser l'accès à l'information scientifique.

#### Une plate-forme commune pour cette initiative d'envergure

Parallèlement au circuit traditionnel des revues scientifiques, l'internet a vu se développer un mode direct de communication entre les chercheurs. Les institutions françaises, soucieuses de disposer de ce moyen de diffusion et de valorisation de la production scientifique de leurs chercheurs et enseignants chercheurs, ont choisi de se doter d'une plate-forme commune de dépôt de la production scientifique. Cet instrument, en lien avec les autres dépôts d'archives ouvertes développés dans le monde entier est choisi pour satisfaire aux critères de la communication scientifique directe (*open access*). Il est construit à partir de HAL, outil logiciel développé au Centre de Communication Scientifique Directe (CCSD) du CNRS.

#### Inscrite dans un mouvement mondial

Créé en 1991 par des physiciens, le système « ArXiv » en garantissant la préservation des documents et en assurant leur diffusion en accès libre dans la sphère internationale a progressivement convaincu de nombreux chercheurs et institutions à travers le monde. Depuis quelques années, les déclarations et

les actions en faveur des *Archives Ouvertes* se sont multipliées. Le 22 octobre 2003, de grands organismes européens de recherche ont signé la déclaration de Berlin en faveur « du libre accès à la connaissance ». En 2005, le CERN s'est engagé dans ce mouvement, estimant que « le libre accès à la connaissance scientifique est aujourd'hui l'objectif d'une fraction croissante de la communauté scientifique mondiale. ». La même année, l'Académie des Sciences a apporté son soutien « aux techniques électroniques modernes de Communication Scientifique Directe. ».

### **Au service d'une science ouverte sur le monde**

L'importance de la circulation des savoirs pour la société n'est pas un phénomène nouveau, il suffit de rappeler le lien entre la tradition séculaire des échanges épistolaires individuels entre « savants » du monde entier et l'essor de la science moderne. L'ouverture de ces archives institutionnelles, dans l'esprit du mouvement du Libre Accès tel que défini dans la Déclaration de Berlin, permet d'accroître considérablement l'accessibilité des travaux des chercheurs en les rendant consultables gratuitement, notamment via de grands portails thématiques internationaux. Elle constitue également un élément majeur pour favoriser l'accès à l'information scientifique pour les chercheurs dans les pays du Sud.

#### **Contact Presse :**

Académie des sciences  
Délégation à l'Information Scientifique  
et à la Communication  
Dominique Meyer, déléguée  
Françoise Vitali-Jacob,  
chargée des relations avec la presse  
Tél : 01 44 41 44 60  
Fax : 01 44 41 45 50  
Courriel : [presse@academie-sciences.fr](mailto:presse@academie-sciences.fr)

#### **Informations scientifiques :**

Franck Laloë  
Laboratoire Kastler Brossel  
ENS, 24 rue Lhomond  
75005 Paris

Courriel : [lalo@lkb.ens.fr](mailto:lalo@lkb.ens.fr)

